

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.184

L'An deux Mille Huit, le 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 décembre 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 décembre 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
Melle BARRAUD-DUCHÉRON représentée par Mme LEFEBVRE
M. MERLE représenté par Mme BOURDEAU-BOROWSKY

ETAIENT ABSENTS – EXCUSES : M. CHABASSE – M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	28
Nombre de votants :	31

M. RICH a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : AVENANT DE TRANSFERT - MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE – LOT N° 6 « EQUIPEMENTS DE STOCKAGE ET COLLECTEURS PLUVIAUX »

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du marché à bons de commande pour les travaux de voirie, le groupement d'entreprises ROBINET / RIBEIRO est titulaire du lot n° 6 « Equipements de stockage et collecteur pluviaux » (marché n° 06.0012.006 – délibération du Conseil Municipal n° 06.129).

Le 02 juillet 2008, la Ville de Royan a reçu un courrier de l'entreprise BONMORT RESEAUX S.A.S. informant que la société RIBEIRO lui cédait son fonds de commerce.

Il convient donc de passer un avenant n° 1 afin de transférer le marché du groupement ROBINET / RIBEIRO au groupement ROBINET / BONMORT RESEAUX centre de travaux RIBEIRO.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le projet d'avenant,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer un avenant n° 1 au marché n° 06.0012.006 pour les travaux de voirie – lot n° 6 « Equipements de stockage et collecteur pluviaux », transférant le marché du groupement ROBINET / RIBEIRO au groupement ROBINET / BONMORT RESEAUX centre de travaux RIBEIRO

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 décembre 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT